



Marche pour le climat

Collectif citoyen de l'YONNE

23 février 2019 -TONNERRE

Pour tenter de limiter le réchauffement à 1,5°C, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fixe, dans son rapport d'octobre 2018, deux objectifs : arriver à la neutralité carbone en 2050 et baisser nos émissions de CO₂ de 50 % à l'horizon 2030, c'est à dire dans 11 ans...

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », c'est par ces mots que Jacques Chirac avait ouvert son discours au sommet de la Terre de Johannesburg en septembre 2002, il y a 17 ans...

- 17 années durant lesquelles les scientifiques n'ont cessé de nous alerter :
 - ✗ La concentration de CO₂ dans l'atmosphère a dépassé les 400ppm et sa croissance est continue ;
 - ✗ Sur les 22 dernières années, 20 comptent parmi les plus chaudes depuis 150 ans ;
 - ✗ Les glaciers du monde entier ont perdu près de la moitié de leur surface en 150 ans ;
- ✗ Les phénomènes météorologiques violents se multiplient et provoquent de plus en plus de dégâts : sécheresses, canicules, tornades, inondations...
 - ✗ Et chaque jour de nouvelles alertes sont lancées, de nouveaux voyants passent au rouge...
- 17 années durant lesquelles nos dirigeants ont fait passer le réalisme économique avant la réalité écologique.
- 17 années durant lesquelles ils se sont servi de la prise de conscience grandissante dans la population pour habiller de vert leurs modèles économiques, énergétiques ou industriels sans rien changer dans leurs orientations.
- 17 années durant lesquelles le réchauffement a continué à s'accélérer.
- 17 années durant lesquelles les inégalités entre les hommes comme entre les territoires n'ont cessé de se creuser.

C'est dans ce contexte qu'a vu le jour en 2009 le projet de centrale biomasse de Tonnerre. Dans un territoire frappé durement par la désindustrialisation, le département a chargé un « prospecteur » de trouver une idée d'activité économique. Constatant la présence de forêts et d'une sous-station électrique haute tension, l'idée lui est venue de chercher un investisseur pour installer une centrale de production d'électricité alimentée au bois.

Encore une fois, la logique extractiviste et l'opportunisme financier ont primé sur l'intérêt commun du territoire. La forêt n'est regardée que comme une richesse à exploiter indépendamment de toute analyse des besoins de la population locale.

Et comme l'autorisation d'exploiter accordée par le ministère de l'écologie en 2011 concerne une unité de cogénération, il fallait trouver une utilisation, au moins partielle, de la chaleur. C'est ainsi, qu'après avoir tenté d'explorer vainement plusieurs pistes comme le chauffage urbain ou le séchage industriel, l'utilisation de la chaleur pour chauffer des serres est apparue.

Mais nous sommes bien loin d'un projet écologiquement vertueux malgré les qualificatifs dont on le décore : « électricité verte », « énergie renouvelable », « développement durable », « projet écoresponsable », etc.

Nous avons au moins trois bonnes raisons de nous y opposer :

1) Le gaspillage d'énergie :

Le rendement proprement dit de ce type de centrale tourne autour de 25 %. C'est donc 1/4 de l'énergie produite par la combustion du bois qui est transformée en électricité. Le reste, c'est-à-dire la plus grande part, est disponible sous forme de vapeur. C'est cette vapeur qui doit chauffer les serres. Mais celles-ci n'en consommeraient guère que la moitié car, dès que le soleil brille, les serres n'ont plus besoin de chauffage. La chaleur non utilisée serait alors évacuée dans l'atmosphère par 24 immenses ventilateurs. La quantité de chaleur ainsi perdue est équivalente à celle qui permettrait de chauffer 2 à 3 000 logements de 100 m². Ainsi veut-on construire une usine qui brûlerait, pour rien, ce qui permettrait de chauffer toute la population de la ville de Tonnerre. Nous pensons que pour le climat et pour les générations à venir, ce gaspillage est absolument intolérable.

2) La fausse neutralité carbone de la biomasse forestière :

A quantité d'énergie produite égale, la combustion du bois émet un peu plus de CO₂ que celle du charbon et plus du double du gaz naturel. A titre d'exemple, la centrale prévue à Tonnerre émettrait annuellement 80 000 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 80 000 voitures genre Renault Clio ou Citroën C1 parcourant chacune 10 000 km par an. 80 000 voitures, c'est presque la moitié du parc automobile du département de l'Yonne.

On prétend que la combustion du bois est neutre en carbone car la forêt repousse. Si le raisonnement peut se tenir sur un temps long, il est impossible à défendre quand les délais de réduction de nos émissions sont aussi rapprochés. En effet, si nous coupons aujourd'hui des arbres pour les brûler, nous allons relarguer dans l'atmosphère le carbone qu'ils ont stocké au cours de leur croissance, c'est à dire durant les 50 ou 100 dernières années. Pour que de nouveaux arbres absorbent et stockent à nouveau ce carbone, il faudra attendre au moins le même temps. Hélas, le problème du réchauffement climatique exige une réduction urgente des émissions de CO₂, avant 2030 comme le souligne le GIEC. Dans 50 ans, il sera trop tard !

3) L'industrialisation de la forêt met en péril sa capacité à fixer le carbone :

L'expérience montre que le recours massif au bois énergie se fait dans la recherche maximum de profit avant toute considération écologique. Ainsi voit-on se substituer aux bûcherons des abatteuses de plus en plus grosses qui permettent d'exploiter la forêt plus rapidement et à moindre coût. Pour cela, ces machines travaillent souvent 16 heures par jour et ce quelles que soient les conditions météorologiques. Les conséquences sont lourdes pour les sols qui se trouvent alors asphyxiés. Or le stockage du carbone par la forêt s'effectue quasiment à part égale dans les arbres et dans le sol. Non seulement le tassement des sols inhibe sa capacité à retenir le carbone, mais la dégradation des micro-organismes ainsi asphyxiés dégage des quantités importantes de méthane.

Pour stopper un projet aussi dévastateur, nous avons déposé des recours au tribunal administratif de Dijon, parce que nous n'avons malheureusement pas d'autres moyens de faire entendre les arguments de fond que je viens d'exposer. Parce que, malgré nos demandes répétées de rencontre avec les élus qui ont porté ce projet, ils ont toujours refusé d'entendre et de discuter notre point de vue. Parce que ces projets sont souvent élaborés, sans les citoyens et à leur détriment.

Forts de la solidité écologique et sociale de nos arguments, notre association a donc décidé de faire appel.

Si vous voulez en savoir plus sur ce projet, des brochures sont à votre disposition.

Je vous remercie de votre attention.